

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 5

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou



Rédaction et Administration :
Imprimerie CACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES: Canton, 20 cent.
Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 31 janvier 1920. — Le canton de Vaud et la Perse. — Pensées. — LO VILHIO DÈVESÀ: Clia dai dou mousquatero; Quand botsè-t-on d'ètrè amoeirão. — La vache malade. — Aux hommes malades. — Les coutumes disparues. — L'orateur. — Chansons de jadis. — Les premiers (Marc D.). — Il y a invitation et invitation. — LE FEUILLETON: La Fée aux miettes (Ch. Nodier) suite.



LE CANTON DE VAUD ET LA PERSE

UN Vaudois, qui connaît bien la Perse, du moins il le paraît, trouve de nombreuses analogies entre le canton de Vaud et ce pays, entre les Vaudois et les Persans. Il dit entre autres ceci:

« Deux pays qui arborent les mêmes couleurs sympathiques¹ — l'innocence et l'espérance — et où les noms propres ont communément la même terminaison — az — ne sauraient demeurer étrangers l'un à l'autre. Et puisque le jeune souverain de la Perse a choisi notre canton pour but de son premier voyage, rendons-lui cette politesse en reportant un instant notre pensée vers la contrée si intéressante à tous égards qu'il gouverne depuis peu d'années.

» Ces similitudes ne sont peut-être pas fortuites, puisque, aussi bien, des Gaulois ayant pénétré jusqu'au cœur de l'Hellade, des Phéniciens ayant fondé Marseille, et des Maures ayant colonisé la Bresse, on admettra, sans trop d'in vraisemblance, que des Perses aient visité nos villages lacustres et se soient mêlés préhistoriquement à nous. Toujours est-il que les Persans sont les plus européens des Asiatiques et qu'il existe de singulières affinités entre l'esprit persan et l'esprit vaudois.

» C'est à dessein que Montesquieu avait confié à Usbeck et à Rica la mission d'étudier et de peindre la société de la Régence. Il n'avait pas seulement besoin d'un certain recul et d'un certain exotisme qui augmentassent l'objectivité et l'originalité de ses épistoliers imaginaires, mais aussi de la sensibilité indulgente, de la causticité anodine et de la perspicacité amusée que les Persans ont de reste et que réclamait un pareil sujet. A défaut de Persans, je crois bien que Montesquieu eût fait volontiers signer ses *Lettres* par des Vaudois. Je crois même que Potterat remplacerait à lui seul Usbeck et Rica, et qu'il serait encore assez de Parisiens pour s'exclamer: *Comment peut-on être Vaudois?*²

» Les analogies que nous avons signalées et rapprochées sous le titre de cet article, se manifestent

¹ Le drapeau persan est blanc avec bordure verte.

² « Comment peut-on être Persan! » Cette phrase, devenue proverbiale, réprime plaisamment la surprise que fait éprouver la vue d'une personne qui appartient à une nationalité étrangère.

surtout dans la littérature et plus particulièrement dans les différentes formes du *conte*: ballade, fable, apologue, récit. Mais, alors que l'écrivain et le lecteur vaudois donnent leur préférence à la prose analytique du narrateur, les auteurs persans et leur public lettré ou non se passionnent aussi pour toutes les variétés poétiques du genre, y compris la moins vulgaire, l'épopée.

» Dans les provinces méridionales de l'empire persan, on trouve de charmantes maisons de plaisance, entourées de parcs magnifiques, qu'on appelait paradis; et de nos jours encore, en Orient, tout site pittoresque où la fraîcheur de l'ombre et de l'eau tempère les ardeurs du soleil, tout jardin bien arrosé et bien boisé porte ce nom.

» C'est qu'en effet, chez les Persans, comme chez les riverains du Léman, on aime l'eau limpide et fraîche, jaillissant sur les places ou surrante au creux des vallons. Peut-être faut-il attribuer à ce goût commun la préférence que les Chahs, en villediature européenne, témoignent pour nos sites aquatiques, où le principe humide et fécondant de la divinité mazdéenne *Anahita* s'allie si heureusement aux génies lumineux qui nous donnent le raisin vaudois¹. Aussi bien, le Sultan Ahmed, septième souverain de la dynastie des Kadjars, vient de passer plusieurs semaines à Montreux, sous l'incognito de prince Abbas. Nous savons qu'il s'y est plu, qu'il y reviendra, qu'il n'aime pas seulement notre horizon et notre climat, mais aussi notre langage et nos mœurs.

» Si la déliquescence russe a mis un terme aux rivalités de l'éléphant et de la baleine et laissé le champ libre à l'expansion économique de l'Angleterre dans presque tout l'ancien empire de Darius, il ne saurait s'agir d'une emprise, et la Perse aura encore plus que par le passé la liberté et les moyens de se développer, de progresser et de prospérer. Il y a là un vaste champ pour nos artistes, nos savants, nos ingénieurs et nos commerçants, qui pourront aisément bénéficier de la renaissance qu'entraînera, de Damas à Téhéran, le règlement définitif de la séculaire question d'Orient. Mais, de même que les jeunes Persans, leur souverain en tête, étudient sur place nos méthodes, de même nos jeunes gens doivent aller s'enquérir au loin des besoins et des goûts de ces excellents amis. Nul doute que des Suisses ne soient reçus, dans l'Iran, avec l'empressement et la sympathie dont Henri Moser nous a rapporté tant de preuves.

PENSÉES

L'amour et la barbe s'en vont en les faisant.

Les plumes des auteurs ennuyeux ressemblent à celles des duvets: elles font suer.

La fortune met un voile sur nos défauts et une couronne sur nos qualités. Se retire-t-elle? Le voile se lève et la couronne tombe.

Les caractères faibles en politique, comme les estomacs forts, à table, s'accrochent de tous les régimes.

On pardonne plus volontiers aux fripons qui nous font gagner qu'aux honnêtes gens qui nous font perdre.

¹ Le Mazdéisme, fondé par le prophète Zoroastre, était la religion primitive de la Perse.



CLIA DAI DOU MOUSQUATERO

LOU vilhio z'amis qu'aviont z'ao z'u passà l'écoula einseimblio, dein le vilhies casernès, sè reincontront y'a on part d'ans pè vai lo tsaté, à Lozena, et conteints dè sè revairè, l'eintront tsi Bize iò l'ont fifa onna troupa dè demis.

Quand sein reinmodont contrè la gâra, n'ont pas pu passà devant tsi Hurni sein eintrâ et sein demandâ onco on demi, que ma fâi ein arreveint à la gâra, n'ètiont pas tant bin à l'ao z'èze et que lo tieu l'ao dolliatâv. Assebin ion dâi dou compagnons qu'avâi poaire que son pétro ne fassè fougasse, s'einfatè dein on wouagon ein deseint:

— Hurni, tins bon, sein quiet Bize tè va fotttrè frou!

QUAND BOTSÈ-T-ON D'ÈTRÈ AMOEIRAO!

MA fâi, po dè derè quand on botsè d'ètrè amoeirão, l'est práo molési; kâ y'ein a que lo sont tota l'ao viâ et dâi z'auto qu'eint ont vito práo. Po savâi quand cein commence, n'est pas mâlin. Lè bouébo et lè bouébettès sè guegnont dza d'ao teint que vont à l'écoula; mâ n'est diéro que quand l'ein sont frou et que sont dè la jeunesse que cein coumeincè po tot dè bon; kâ ein sè raccompagneint la demeinde né ao bin après onna danse, lo tieu coumeincè à boratâ, et quand on valet a trovâ onna gaupa que l'âi pliè et que lâi convint et que la grachâosa est d'accou, lè z'amoeirão sont bintout dein lo bounheu; mâ po diéro dè teimps? Cein est bin cazuet. Po lè z'ons cein douré; mâ po d'âi z'auto on lè páo bintout traci dè la lista dâi z'amoeirão.

Ora, y'ein a que ne traovont rein à l'ao potta ao bin que ne páovont pas pétèindrè à cein que voudriont et ma fâi après on refus, adieu lo bet d'accordâiron; et quand nion ne vint contâ fleurette à 'na grachâosa, la pourra pernetta est bin d'obedjâ dè dzourè que et faut dâi iadzo atteindrè rudo granteimps et petètrè tota sa viâ sein poâi conteintâ son pourro lieu.

— Quand botsè-t-on d'ètrè amoeirão? demandâv on valottè à 'na vilhie dè septantè-cin ans.

— Eh, mon valet, se repond la pernetta, tè faut cein demandâ à 'ne pe vilhie què mè.

Ora, attitadè cein qu'ein peinsâvè onna pe vilhie:

Lâi avâi dein lo teimps, à Vevâi pè lo bet dè la vela, dâo côté dè La Toy, onna vilhie qu'approsivè d'âi quatre-vingts, qu'on lâi desâi la mère Bonavaux. Sta vilhie tegnâi onna petita boutequa iò le veindâi dâi z'allumètès, dâo savon et outro z'affèrès et iò lè dzeins allâvont atseta pè pedi po la pourra fenna que n'ètai pas bête, allâ pi! et qu'arâi z'u práo dè cabosse po fèrè on lâivro, kâ l'avâi la nortse po fèrè d'âi versets.

Le demâorâvè tsi lo père T....., on bravo et dign' hommo, qu'ètai adé on pou risolet et farçeu, quand bin n'ètai pequa dzouveno. Onna né que revegnâi

dào sacllio, que tot lo mondo droumessâi dza pè la maison, ne sè pas se lo fe espret à na, mà tantia qu'èin passèint devant la porta à la mère Bonavaux, s'embonnè on pou contrè que cein reveillâ la villhie. Ora, ne sè pas se le sè peinsâ que lo père T..... avâi enviâ d'allâ âi felhiès; mà adrè est te que lo leindèman le lâi fe portâ on bocon dè papâi iô l'avâi marquâ :

Abandonnez, monsieur, de folles entreprises,
Qui ne sont plus, hélas ! à notre âge permises ;
Car vous seriez puni, soyez-en bien certain,
De vouloir rallumer un volcan mal éteint !

La preuve. — Un jeune homme de chez nous, fiancé à une jeune fille d'un pays dont les ressortissants ne pouvaient rentrer en Suisse, sollicite de l'autorité une exception en faveur de l'objet de sa flamme :

« Je suis prêt, écrivait-il à l'un de nos magistrats, à vous fournir la preuve des sentiments que nous éprouvons l'un pour l'autre. » Pn.

Adresse. — Le bureau de police (Service des pauvres habitants) d'une de nos communes vaudoises, a reçu de Genève une lettre — nous en avons l'enveloppe sous les yeux — dont l'adresse était ainsi libellée :

« Bureau de police désabêtant. » (Ici les noms de la rue et de la localité.) Pn.

LA VACHE MALADE

CETTE petite histoire s'est passée, voici dix ans, quelque part dans un pays où l'eau est rare et où il y a plus de pompes que de fontaines.

Un laitier — mettons pour la commodité du récit qu'il se nommait Pierre-Henri Lavisé — avait, lui aussi, la coupable habitude de mêler un peu d'eau au lait de ses vaches. Le matin, il portait sous la pompe ses bidons à peu près pleins et, en un tour de main, complétait. Il vendait, sans remords, à la ville prochaine, cette mixture de lait et d'eau de citerne. Et ses manigances lui valaient un « bénéfice accessoire » suffisant pour mettre à l'étable, chaque année, une génisse de plus.

Mais tant va le bidon à l'eau... Des clients difficiles trouvent ce lait un peu pâle et se plaignirent. Lavisé jugea prudent de moins mouiller. Puis, soucieux de rattraper l'eau et le temps perdus, il manœuvra la pompe avec une énergie toute nouvelle. Si bien qu'un jour il força la dose et que l'expert s'en aperçut. Et le président du tribunal infligea au laitier, avec une semonce en règle, une amende assez coquette.

Il en parla dans les journaux, qui se mêlent toujours de ce qui ne les regarde pas, et Lavisé perdit du coup la moitié de ses pratiques. Pour en trouver d'autres, il porta à la ville quelque temps un lait pur de tout mélange. Mais il souffrait, dérangé dans ses habitudes. Vendre du lait faible, c'était plus fort que lui. Il céda à la tentation, se fit pincer de nouveau, récidiva, et les amendes de pleuvoir.

A chaque fois, elles augmentaient. Ce jour-là Lavisé qui venait d'en payer une fort lourde au greffe se sentait chagrin. Il entra à l'auberge et s'y reconforta d'une fondue, d'un litre de blanc et de quelques petits verres. Puis il tomba dans une rêverie profonde et se mit à ruminer : « Voyons, avec ces amendes, est-ce que j'y gagne, ou est-ce que j'y perds ? » Le compte était difficile. A dix heures du soir, le laitier, buvant un dernier kirsch, tout seul près de la fenêtre que rayait la pluie, n'était pas encore fixé, quand son voisin Bourgoz parut sur le seuil.

— Pierre-Henri, il y a une heure que je te cherche. Ta meilleure vache est malade.

— Pas vrai. La noire ?

— J'sais pas. J't'ai pas vue. C'est ta femme qui m'envoie après toi. Faut te bouger.

Lavisé ne se le fit pas répéter. Laissant en plan l'obligé Bourgoz, il courut vers sa ferme, par les chemins détremés.

Il fut surpris en arrivant de ne point voir de lumière aux fenêtres. Il pénétra dans la chambre, réveilla d'une bourrade sa femme qui dormait et questionna haletant :

— Et la vache ?

— Quoi la vache.

— La vache malade.

— Y'en a pas.

Lavisé n'insista pas davantage. Il alluma sa lanterne et s'en fut voir à l'étable. Dans une ombre odorante et chaude, ses bêtes reposaient pesantes. Il les fit lever l'une après l'autre, leur tâta les flanes, leur examina le muflle. Elles étaient toutes en parfaite santé.

Rassuré, Lavisé s'alla coucher : « Quelle sale blague, tout de même, songeait-il en s'allongeant dans ses draps. Faudra que Bourgoz me paye ça ! »

Mais le lendemain, au petit jour, quand il voulut à sa manière achever d'emplir ses bidons, Lavisé eut un étonnement. Qui diable avait bien pu dévisser le bras et le tuyau de la pompe ? Et le « mouille-boille » comprit soudain : sa meilleure vache, en effet, était bien malade.

(Nouvelles Etrennes fribourgeoises.)

AUX HOMMES POLITIQUES

APPELONS un peu, à l'intention de nos hommes politiques, l'excellente recette que donnait un chroniqueur français pour faire un discours politique. Il est toujours bon de la connaître ; on ne sait ce qui peut arriver.

Vous prenez, soit dans un dictionnaire, soit dans d'anciens discours oubliés, soit dans votre imagination, une certaine quantité de mots ou de membres de phrases, tels que :

Progrès, vapeur, bitume, ordre social, élément, démocratique, esprit d'analyse, légalité, mouvement et résistance, les services rendus que la République n'oubliera pas, le développement de l'esprit humain, la clarté administrative, l'essor de la liberté, les institutions que l'Europe nous envie, le pacte fondamental, les droits de l'homme et les devoirs des gouvernements, la gérontocratie et la ploutocratie, ouvrez des écoles, la faveur populaire, les devoirs qui s'imposent, le passé, le présent et l'avenir, les doctrines dangereuses, les utopies entraînant, la nature de cette délibération unie au caractère de la décision que vous allez prendre, le calme et le silence, faire respecter la loi, résolument modéré ou modérément résolu, les pensées viriles, le sacrifice de la passion à l'intérêt supérieur de la patrie, la conscience publique, les serviteurs du peuple souverain, l'espérance entrevue dans le recueillement, etc. »

Vous combinez et mélangez ces mots à l'infini, en les assaisonnant d'adjectifs et de qualificatifs, tels que :

« Généreux, populaire, patriotique, national, vaillant, résigné, etc. », et de substantifs dans ce genre : « Drapeau, flambeau, lumière, science, gloire, Napoléon, principes de 89, etc. »

De tout cela, vous faites une macédoine que vous servez sans ménagement, et sans donner à vos convives le temps moral d'avaler les bouchées.

Ladite macédoine, comme le billet de M. Jourdain, se combine à l'infini. On peut, dans une autre occasion, intervertir l'ordre des phrases ou se contenter seulement de déplacer les alinéas.

Le comble de l'art, c'est d'arriver à ne pas se comprendre soi-même. Les autres comprendront pour vous.

LES COUTUMES DISPARUES

UN de nos lecteurs nous signale deux curieuses coutumes locales. Il y a une cinquantaine d'années, au Marlinet, près Savigny, chaque personne allant voir un malade faisait acte de solidarité en déposant une pièce d'un franc avant de se retirer.

Dans le Haut-Vully, on n'entrait jamais dans une salle à boire sans qu'un des consommateurs déjà attablé, ne tendît son verre plein au nouveau venu, quelque étranger qu'il fût à la localité. Un refus de sa part était considéré comme une impolitesse.

Chose curieuse, la même coutume existait aussi au nord de l'Espagne, aux environs de Vigo, où notre collaborateur fut lui-même l'objet d'une pareille attention.

L'un de nos lecteurs aurait-il connaissance de quelqu'une de ces vieilles coutumes, toujours bonnes à rappeler ?

L'ORATEUR

PIERRE à Féli des Champs-Bassets porte depuis longtemps le surnom d'« orateur », non qu'il soit un nouveau Cicéron, mais parce qu'il parle souvent, longtemps et en des termes obscurs. Au Conseil général, samedi dernier, il prononça trois discours sur la cherté du combustible. Des perles tombées de ses lèvres, un auditeur recueillit celles que voici :

« Après avoir élucidé — si j'ose m'exprimer ainsi — toutes les difficultés se rattachant à la question en cause, notre municipalité devrait bien nous dire si les susdites difficultés demeurent en l'état latent... »

« A l'instar du préopinant — s'il m'est permis de m'exprimer ainsi — je me prononce pour une régression rétroactive du prix du bois, de la tourbe, du charbon de terre et autres comestibles... »

« Vraiment, il ferait beau voir notre commune ne pas oser sortir d'un nousabond *statoqu*¹ ! — si je puis m'exprimer ainsi... »

Irrévérence. — Un pasteur du canton appelé souvent à prêcher dans l'annexe de sa paroisse, s'y faisait souvent conduire en char par un voisin de la cure qui avait un commerce de bois.

Or, un dimanche de mauvais temps, le propriétaire du cheval, qui avait pitié de celui-ci, fait, en s'adressant à l'animal :

— Ma pourra bitè, que te faut portant t'ein vaîrè. Tota la semanna te faut traina lè belions et le demendze te trainè onco la raisse ! Pn.

CHANSONS DE JADIS

Chanson sur les deffauts d'autrui.

Contre les deffauts d'autrui
Jamais mon cœur ne s'irrite
sur les hommes d'aujourd'hui
Avec du vin je médite
Je me ris je me ris d'eux
Je suis un vrai Démocrite
Je me ris d'eux je me ris d'eux
Quand je bois je suis heureux.

Qu'un avare à son argent
Et la nuit et le jour veille
Qu'un mari soit mécontent
Qu'il ait la puce à l'oreille
Je me ris je me ris d'eux
Le bon vin fait ma richesse
Je me ris, etc.

Qu'un petit-maître en courroux
Des femmes cherche à médire
Qu'un amant sombre et jaloux
Sans cesse rêve et soupire
Je me ris je me ris d'eux
La soif est tout mon martyre
Je me ris, etc.

Qu'un habile commerçant
soit expert en monopole
Qu'adorateur de l'argent
Un financier pille et vôle
Je me ris je me ris d'eux
Le bon vin est ma boussole
Je me ris, etc.

Qu'un jeune et frais cordelier
se fasse aimer d'une belle
Qu'un chanoine régulier
Pour matines se réveille
Je me ris je me ris d'eux
Ma bouteille est mon bréviaire.
Je me ris, etc.

Qu'un Jésuite courroucé
Proscrive le Jansénisme
Qu'un Janséniste offensé
Condamne le Molinisme
Je me ris je me ris d'eux
Mon vin ne fait point de schisme
Je me ris, etc, etc.

Qu'un Avocat au Palais
sur un Procès s'éténue
Et que pour grossir les frais

¹ Statu quo.